

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marennes, le 20 avril 2021

Premières réunions avec les pêcheurs pour évaluer l'incidence potentielle de leurs métiers sur la biodiversité



*Présentation du projet aux pêcheurs, fin mars -
© Yohan Weiller – OFB*

Ces dernières semaines, les chargés de mission du Parc sont allés rencontrer les pêcheurs de différents ports pour leur présenter le projet « Analyse Risque Pêche Pertuis Gironde » (ARPEGI). Ces temps d'échanges ont permis d'associer des pêcheurs au projet et de compiler les premiers retours d'expérience terrain indispensables à l'étude.

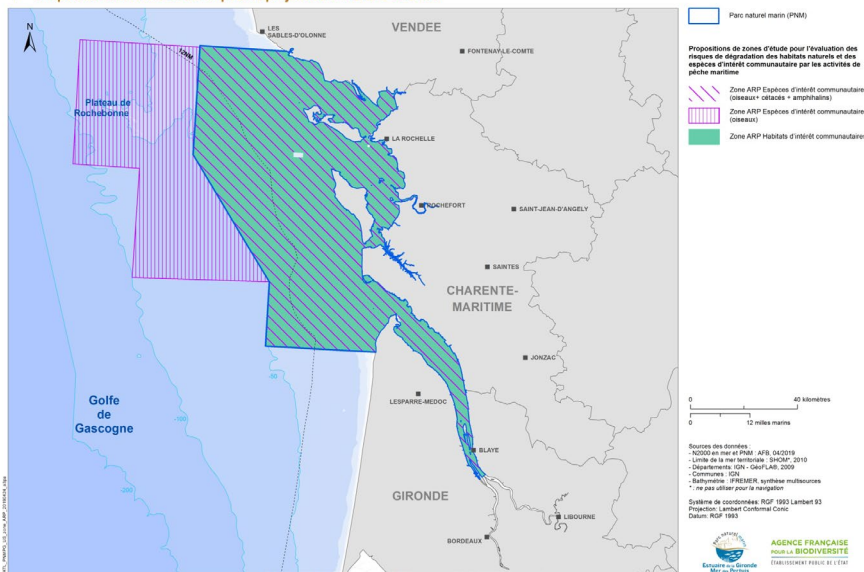
Pourquoi ce projet est-il nécessaire dans le Parc naturel marin ?

L'ensemble du Parc naturel marin est situé en Natura 2000, avec un réseau de 25 sites. Ces sites sont reconnus d'importance européenne pour la conservation d'un certain nombre d'habitats et d'espèces. Pour qu'une activité puisse se pratiquer au sein d'un site Natura 2000, elle doit évaluer son incidence sur la préservation de ces habitats et espèces et identifier les moyens de réduire son impact.

Dans le cas de la pêche professionnelle, il s'agit de réaliser une analyse de risque en trois étapes, portant sur l'ensemble de la flottille, soit environ 400 navires de pêche.

La première étape consiste à localiser les activités de pêche, les espèces et les milieux marins concernés par le projet. Il s'agit ensuite de croiser leur répartition afin d'identifier les zones d'interaction et de calculer les niveaux de risque qui en découlent pour la préservation de la biodiversité. Des mesures de réductions de ces risques seront finalement proposées lorsque nécessaire en travaillant sur les engins de pêche ou la réglementation encadrant l'activité.

Au sein du Parc naturel marin, cette analyse est menée sur l'ensemble des 25 sites Natura 2000 présents dans le périmètre du Parc et en lien avec les gestionnaires et les comités de pilotage des sites mixtes terre – mer.



Périmètre d'analyse risque pêche

Des retours d'expériences indispensables au projet

Pour que cette analyse soit adaptée aux réalités du terrain, des réunions ont été organisées avec les pêcheurs professionnels dans les principaux ports de pêche concernés : La Cotinière, Bourcefranc-le-Chapus, La Rochelle, Royan et les Sables d'Olonne. Elles avaient un double objectif :

- présenter et échanger sur le projet et notamment sur les étapes qui feront appel à leur participation,
- bénéficier de leurs retours d'expérience et de partager leurs connaissances sur la distribution des fonds marins, les espèces pêchées accidentellement ainsi que des spécificités de leurs techniques de pêche.

Ces tables rondes étaient également l'occasion d'écouter les interrogations et les inquiétudes des pêcheurs quant aux mesures réglementaires qui pourraient découler de ce travail.



Partage des connaissances avec les pêcheurs de Royan - © Yohan Weiller – OFB

**Le projet ARPEGI est porté par le Parc et il est mené en collaboration avec les comités départementaux et régionaux des pêches concernés : CDPMEM 17, CDPMEM 33, CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, COREPEM, CRPMEM Bretagne. Il est financé à 80 % par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et 20 % par le Parc.*



Pêche dans les pertuis - © Solène Mora – OFB

Quelles sont les prochaines étapes à court terme ?

Des **vérifications terrains** vont commencer au mois de mai afin de mettre à jour la cartographie des habitats dont dispose le Parc en s'appuyant notamment sur les retours des professionnels exprimés lors de ces réunions.

Le Parc naturel marin et les comités des pêches partenaires du projet vont organiser durant l'été des **enquêtes auprès des professionnels**. Elles permettront d'identifier les captures accidentelles d'espèces qui peuvent survenir dans les zones d'interactions identifiées, suite aux croisements des données d'activité de pêche et de répartition des espèces. Une seconde phase d'enquêtes aura lieu à la fin de l'année. Elles permettront de venir préciser les techniques de pêche et les caractéristiques des engins utilisés affinant ainsi l'analyse.

Contact presse

Yohan WEILLER
Chargé de mission Pêche et cultures marines
06 30 30 02 86 – yohan.weiller@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
3 rue Robert Etchebarne – 17320 Marennes
www.parc-marin-gironde-pertuis.fr